

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2023

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE  
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES  
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE419

présenté par

Mme Battistel, M. Leseul, M. Delautrette, Mme Pic, Mme Jourdan, M. Potier et les membres du  
groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

### TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi portant diverses dispositions de simplification des procédures relatives aux  
installations nucléaires existantes et éventuellement futures ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement des députés Socialistes et apparentés vise à modifier le titre du Projet de loi afin que celui-ci ne préempte en aucune manière, en cohérence avec nos autres amendements sur ce projet de loi, les choix qui seront faits à l'occasion des débats sur la loi de programmation énergie et climat.